

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE
SOCIALE-EP DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

87/257 du 3/6/87
LECRET N° MTSSJ DGPCE.SAV.
portant titularisation et nomination des
professeurs certifiés de 1° échelon stagiaires
des cadres de la catégorie, A hiérarchie I des
services sociaux (Enseignement) de la Républi-
que Populaire du Congo au titre de l'Année
1985.

/B PREMIER MINISTRE,

VISAS:

(/u la constitution du 8 juillet 1979;
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.1984, portant ratifica-
tion de l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962, portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962, fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962, portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.1962, relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u l'arrêté n° 2087 du 21.6.1988, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République populaire du Congo
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le décret n° 64/165/FP-BE du 22.5.1964, fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25.6.1965, réglant l'avancement des Fonctionnaires;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 67/304/MJT-DGT du 30.9.1967, modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165/FP-BE du 22.5.1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 84/856 du 8.4.8 1984 portant nomination du premier Ministre;
(/u le décret n° 86/1172 du 10.12.86 portant nomination des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 86-1173 du 10/12/86 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et revisions des situations administratives des Agents de l'Etat;
(/u le procès-verbal de la commission Administrative paritaire d'avancement en date du 3/4.86;
(/u le décret n° 86/877 du 10/7.86, sur la prise d'effet des avancements et promotions.

.../...

Moussa

Article 1er : Les professeurs certifiés de 1er échelon stagiaires des cadres de la catégorie A, Hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo dont les noms ci-dessous sont titularisés au titre de l'Année 1985 et nommés au 1^o échelon de leur grade indice 8300 - AOC-1m

- X AWASSA (Norbert), P/C du 6.10.85 en service à GAMBOMA
- X BAKISSI Paul, P/C du 10.11.85 en service à GAMBOMA
- X BALENDA (Félix), P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X BAMBANA Agnès, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- X BAMBENENSI (Blaise-Médard), P/C du 1.10.85 en service à Pointe-Noire
- X BASSIMINIA Marcellin, P/C du 1.10.85 en service à IMPFONDO
- X BATOULA Alphonse, P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X BAYANDILA Samuël, P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X BAZALI Fulgence, P/C du 20.10.85 en service à OUESSO
- X BEKA DOMINIQUE, P/C du 1.10.85 en service à SIBITI
- X BIKOUYOU Albert, P/C du 8.10.85 en service à B/ville
- X BILONGO (Alphonsine), P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- X BITSOUMANOU Félix, P/C du 8.10.85 en service à MAKOUA
- X BOUMPOUTOU Maxime, P/C du 1.10.85 en service à POINTE-NOIRE
- X BOUNGOU (Christophe-Emmanuel), P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X DIBALA Sébastien, P/C du 1.10.85 en service à POINTE-NOIRE
- X DILOUNGOU (François-Didier), P/C du 1.10.85 en service à GAMBOMA
- X ELENKA Charles Christophe, P/C du 22.10.85 en service à MAKOUA
- X GOMA BOUHENDO Didier, P/C du 1.10.85 en service à KINKALÁ
- X GOMA (PIERRE-Fraddy), P/C du 4.10.85 en service à LOUBOMO
- X IKITI DAVID Amelberge, P/C du 1.10.85 en service à SIBITI
- X KAYA Gilbert, P/C du 1.10.85 en service à SIBITI
- X KIEMBE - KAYA Jean, P/C du 8.10.85 en service à MOUYONDZI
- X KRIYOUBOULA Jean Pierre, P/C du 1.10.85 en service à KINKALÁ
- X KOUBONGA Jean Pierre, P/C du 2.10.85 en service à B/ville
- X LOBISA - MAKOSSO (Joseph), P/C du 1.10.85 en service à POINTE-NOIRE
- X LOUMONI Agnès, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- X LOUSSILARO Jean Bedel, P/C du 20.10.85 en service à OUESSO
- X MAGNENZA - MANTZOLO Philomène, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- X MAKOSSO (Albert), P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X MALONGA SALLA Euloge Landry, P/C du 1.10.85 en service à MOUYONDZI
- X MANDZANDZA Rufin, P/C du 9.10.85 en service à IMPFONDO
- X MAVANGA - HSORI Victor, P/C du 9.10.85 en service à B/ville
- X MATOUDA (Roger), P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X MBOUTOU Pierre, P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X MEMPABO (Pierre), P/C du 1.10.85 en service à GAMBOMA
- X MPOUTOU NDARI Maxime, P/C du 1.10.85 en service à SIBITI
- X MLIANGOUA Julien, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- X MILANDOU Patrice, P/C du 1.10.85 en service à MOUYONDZI
- X MIYOUNA Joachin, P/C du 1.10.85 en service à LOUBOMO
- X MOLANGA Arthur Lucien, du 8.10.85 en service à GAMBOMA
- X MOUANZA Victor, P/C du 1.10.85 en service à MOUYONDZI

Moussa

.../...

Handwritten signature

- ✓ NGUIBI (Etienné), (P/C) du 1.10.85, en service à Ioubomo
- ✓ LOUKALBOU Joseph, P/C du 17.10.85 en service à Imfondo
- ✓ IPOTO-OLEBOU, P/C du 9.10.85, en service à Iakoua
- ✓ NDELLO (Léon), P/C du 4.10.85 en service à Owando
- ✓ NDELBO Généviève, P/C du 1.10.85 en service à Pointe-Noire
- ✓ NDKOLO Romald, P/C du 1.10.85 en service à Brazzaville
- ✓ NDONGUI (Raymond), P/C du 1.10.85 en service à Sibiti
- ✓ NGAKOSSO Félix, P/C du 1.10.85 en service à Gamboma
- ✓ NIELET Désiré Grégoire, P/C du 1.10.85 en service à Pointe-Noire
- ✓ NGOMA Jean Paul, P/C du 8.10.85 en service à Louyondzi
- ✓ NKALA Célestin, P/C du 1.10.85 en service à Gamboma
- ✓ NZALA Raymond, P/C du 13.10.85 en service Loundji
- ✓ OKONDZA Aimé, P/C du 6.10.85 en service à Brazzaville
- ✓ ~~Mme~~ ORPHEE-OKABANDE née MECUIBA Jeannette, P/C du 1.10.85 en service à Brazzaville
- ✓ PANOU Jacques Bertin, P/C du 1.10.85 en service à Sibiti
- ✓ PONGUI Jean Christophe, P/C du 1.10.85 en service à Louyondzi
- ✓ PELLO André, P/C du 29.9.85 en service à Ouesso
- ✓ SAH-GANGOU Roger, P/C du 4.10.85 en service à Owando
- ✓ SELY DIASSILUABO Félicien, P/C du 1.10.85 en service à Gamboma
- ✓ SOBA Antoine, P/C du 1.10.85 en service à Pointe-Noire
- ✓ NZOULOU LOUHOUNOU Antoine, P/C du 1.10.85 en service à Brazzaville
- ✓ LOUNDOU Albert, P/C du 29.9.85 en service à Pointe-Noire

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions du décret n° 86/877 du 18/11/86 susvisé, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3 : LE présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, LE 3 JUIN 1987

PAR LE PREMIER MINISTRE,
LE GARDE DES SCEAUX,
LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE
SOCIALE ET DE LA JUSTICE?

Handwritten signature: Kimbembe
COMMANDANT Dieudonné KIMBEMBE

Handwritten signature: Ange Edouard PONGUI
Ange Edouard PONGUI./-

- AMPLIATIONS :**
- ✓ DGFP/DGPCE..... 2
 - ✓ LESS/CAB..... 2
 - ✓ DEGB..... 2
 - ✓ DCF..... 2
 - ✓ B/SOLDE..... 2
 - ✓ B/COURRIER..... 5
 - ✓ DPAA..... 5
 - ✓ TRESOR..... 2
 - ✓ DGES..... 2
 - ✓ FETRASEIC..... 2
 - ✓ JORPC..... 2
 - ✓ D.R.E.S..... 9

- DOSSIERS DPAA..... 64
- DOSSIERS DGFP..... 64
- BST/DGFC..... 2
- INTERESSES..... 64
- C.R.F..... 1

